

Consultation relative à la réalisation de la publication « performances à l'international » - édition 2010

Marché public n°2010-07-01

CAHIER DES CHARGES

1. PRESENTATION DES PERFORMANCES A L'INTERNATIONAL

Les Performances à l'international sont une production de la Chambre régionale de commerce et d'industrie qui paraît tous les deux ans. Cet ouvrage fait le point sur les résultats du commerce extérieur et permet de repositionner la région PACA comme un acteur majeur du commerce international français.

2. CONTEXTE

La CRCI PACA Corse souhaite rééditer les « Performances à l'international en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse » édition 2010

3. LE DESCRIPTIF

« Performances à l'international en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse » est un outil d'aide à la décision destiné aux institutionnels, aux associations d'exportateurs, aux clubs d'exportateurs... Cet ouvrage doit être attrayant, facile d'utilisation malgré la densité de l'information qu'il contient.

Cette édition se présentera sous la forme d'un ouvrage papier dans lequel sera inclus un cd rom ou autre support équivalent avec des fichiers complémentaires. (CF. Sommaire détaillé en PJ)

Les prestations requises

- Conception graphique :
 - * de la couverture
 - * des pages intérieures en utilisant des illustrations (drapeaux des pays, picto...) et un code couleurs pour différencier les parties (intercalaires ou puces de couleur, onglets visibles quand l'ouvrage est fermé par exemple).
 - * des tableaux qui doivent être lisibles
- Conception des pages transformées en pdf et gravées sur le CD Rom ou autre support équivalent
- Mise en page des textes, images, tableaux, graphiques et cartes fournis par nos soins
- Transmission par mail au service communication de la CRCI en charge du suivi des maquettes proposées au format pdf pour validation des différentes étapes de conception du document
- Photocomposition et photogravure – composition graphique
- Flashage
- Fourniture d'une sortie couleur originale pour le « Bon à tirer » à la CRCI
- Présence sur site pour un « Bon à tirer machine » engageant la responsabilité du prestataire
- Suivi de fabrication
- Impression en 400 exemplaires (+ les 100 suivants) et façonnage
- Impression de 400 CD Rom ou autre support équivalent (+ les 100 suivants)

- Livraison sous format informatique haute définition et sous format pdf protégé pour diffusion mail ou internet ultérieur
- Livraison des exemplaires imprimés en 1 point à Marseille (CRCI PACA Corse)

Les caractéristiques techniques :

- Format A4 fermé
- 64 pages + 4 pages de couverture
- Un cd rom ou autre support équivalent inclus dans l'ouvrage comprenant 3 pdf (un des 64 pages, un des 6 pages départements et un des 16 pages Corse)
- Quantité : 400 exemplaires + les 100 suivants
- Papier 100 g/m² pour les pages intérieures et 250 g/m² pour les pages de couverture
- Impression recto verso en quadrichromie
- Impression de la jaquette des CD Rom ou autre support équivalent
- Façonnage : 2 points métal

Les caractéristiques environnementales :

- Impression Recto Verso en quadrichromie sur papier blanc recyclé ;
- Choix d'un imprimeur IMPRIM'VERT ou ISO 14001 ;
- Papier éco-labellisé (type Cyclus Print et/ou FSC ou PEFC) ou fabriqué dans une entreprise ISO 14001 ;
- Encres végétales.

4. ÉLÉMENTS ATTENDUS

Le consultant fournira une proposition détaillée et chiffrée par poste, accompagnée de maquette de la couverture et d'une page intérieure.
Cette proposition inclura les éléments cités au paragraphe 3.

5. CALENDRIER D'EXECUTION

Le calendrier du présent marché est conditionné par une livraison des ouvrages à la CRCI PACA Corse au plus tard le 15 novembre 2010

6. CONFIDENTIALITE ET UTILISATION DE REFERENCE

Le prestataire retenu est tenu à une obligation de confidentialité en ce qui concerne les informations recueillies ou celles qui lui seront communiquées à l'occasion de la réalisation de la prestation.

Dans le cas où le prestataire voudrait utiliser la référence de cette prestation, il sera tenu de demander à la CRCI PACA Corse une autorisation préalable.

Le Prestataire cède au Cessionnaire, l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur les Prestations, au fur et à mesure de leur création (les droits de reproduction, de communication au public, dont les droits de télédiffusion, par tous procédés et modes, d'adaptation, de numérisation, de traduction, de publication, d'édition, de diffusion, d'utilisation, ainsi que d'intégration par quelque moyen que ce soit, notamment dans une œuvre seconde).

Compte tenu du caractère exclusif des droits cédés au Cessionnaire sur les créations, le Prestataire s'interdit d'autoriser et ou de céder à tout tiers des droits d'exploitation des Prestataires.

7. REGLEMENT DE LA PRESTATION

La facture du prestataire devra être adressée à la CRCI PACA Corse.

L'ordonnateur principal des dépenses est le Président de la CRCI, le comptable assignataire des paiements est le Trésorier de la CRCI.

8. DELAIS

Les dossiers devront parvenir avant le lundi 26 juillet 2010, à 16 heures, à l'adresse suivante :

CRCI PACA CORSE
Service Communication
8 rue Neuve Saint-Martin
BP 81880
13221 MARSEILLE CEDEX 01

Consultation « Performances à l'international en PACA et Corse » édition 2010

Contact : Caroline MOHENG
Chargée de Communication - CRCI PACA Corse
Tél. : 04 91 14 42 09 – Email : moheng@pacac.cci.fr

9. PIECES JOINTES

- Sommaire détaillé
- Extraits des « Performances à l'international en PACA et Corse » édition 2008